



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de Saône et Loire

EXTRAIT DE REGISTRE

des délibérations du Comité Syndical
du Syndicat Départemental d'Energie de Saône et Loire (SYDESL)

Séance du 11 décembre 2025

Le onze décembre de l'année deux-mille-vingt-cinq, le Comité syndical du SYDESL s'est réuni à TOURNUS à 14 h 00, après convocation légale sous la présidence de M. Jean SAINSON, Président, le 4 décembre 2025.

Nombre de membres en exercice : 74

Nombre de membres présents : 39

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de mandats : 706

Etaient présents : MM. Jean Louis BAJAUD - Michel BERTHIER - Vincent CHAVET - Dominique DEYNOUX - Sébastien FIERIMONTE - Daniel GELIN - François GUILLEMAUT - Michel LACHEZE - Jean Louis MARTIN - Claude MENNELLA - Sylvain PATRU - Patrick PINARD - Bernard POIZEAU - Bruno POCHELET - Christian PROTET - Hervé REYNAUD - Jean SAINSON - Paul THEBAULT - René VARIN - Lucien VERCHERE - Jean-Claude VIEUX - Pierre VIRELY - Stéphane FREMYET (23 élus)

Etaient présents en visioconférence : Mmes et MM. Françoise ANDRE - Pierre AVENAS - Georges BORDAT - Hervé CARDON - Michel CHARLEUX - Gilles CHAVIGNON - Joël DESSOLIN - Marie-Thérèse DREVET - Fabien GENET - Jean Pierre GIRARDEAU - Alain LE CLOIREC - Landry LEONARD - Michel MAYA - Jean-Claude MENAGER - Bernard PLET - Enio SALCE (16 élus)

Etaient excusés avec pouvoir : (2 élus)

Daniel CHAPUIS	Pouvoir à	Dominique DEYNOUX
Robert CHASSERY	Pouvoir à	François GUILLEMAUT

Etaient excusés : MM BADET – MME BERNARD – MM BURTIN – CARON - CHAILLET – CLERC – CORNUT - DAUGE – DURAND – DUTRONCY – FEVRE - FRIZOT – MME GOFFINET – GONCALVES – MM HES - – KRYWONOS – LANCIAU – LAROCHEtte – MAITRE - MARECHAL – MM MAUNY – MM PAQUELIER – PERCHE – PERRAUD – PERRUCAUD – PICARD – PISSELOUP – PLATRET – RENAUD – RIBOULIN – DE ABREU – VERJUX – MME VITTON (33 Elus)

Assistaient : MMES SEVESTRE – LAURENT - CHEVALIER – JORGE MM. JACCON – DEGROLARD – JOURNET – ADE – BERGMANN - GARCON

Le Président constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

Le Président ouvre la séance et procède conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire parmi les membres du Comité ; Monsieur Dominique DEYNOUX ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le compte rendu de cette séance sera affiché au plus tard le 11 février 2026.

CS25-071**Prise de participation de la SEM SELER au projet de St-Berain-sous-Sanvignes****EXPOSE PREALABLE :**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment son article L1524-5 relatif à l'actionnariat des collectivités au sein des Sociétés d'Economie Mixte (SEM),

Vu les statuts du SYDESL,

Vu les statuts de la SEM SELER,

Considérant le projet agrivoltaïque porté par UNITe à Saint-Bérain-sous-Sanvignes,

Considérant l'exposé des représentants du SYDESL au Conseil d'Administration de la SEM,

Le COMITE SYNDICAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE les administrateurs représentant le SYDESL à valider lors du Conseil d'Administration de la SEM SELER une prise de participation de la SEM SELER à hauteur de 30 % ;

MANDATER les représentants au Conseil d'Administration de la SEM SELER pour valider toutes les démarches administratives nécessaires à la prise de participation dans la société de projet.

Fait en séance les jours, mois et an que dessus,

Le Président,

Jean SAINSON



Le Secrétaire de séance,

Dominique DEYNOUX





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de Saône et Loire

EXTRAIT DE REGISTRE
des délibérations du Comité Syndical
du Syndicat Départemental d'Energie de Saône et Loire (SYDESL)

Séance du 11 décembre 2025

Le onze décembre de l'année deux-mille-vingt-cinq, le Comité syndical du SYDESL s'est réuni à TOURNUS à 14 h 00, après convocation légale sous la présidence de M. Jean SAINSON, Président, le 4 décembre 2025.

Nombre de membres en exercice : 74

Nombre de membres présents : 39

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de mandats : 706

Etaient présents : MM. Jean Louis BAJAUD - Michel BERTHIER - Vincent CHAVET - Dominique DEYNOUX - Sébastien FIERIMONTE - Daniel GELIN - François GUILLEMAUT - Michel LACHEZE - Jean Louis MARTIN - Claude MENNELLA - Sylvain PATRU - Patrick PINARD - Bernard POIZEAU - Bruno POCHELET - Christian PROTET - Hervé REYNAUD - Jean SAINSON - Paul THEBAULT - René VARIN - Lucien VERCHERE - Jean-Claude VIEUX - Pierre VIRELY - Stéphane FREMYET (23 élus)

Etaient présents en visioconférence : Mmes et MM. Françoise ANDRE - Pierre AVENAS - Georges BORDAT - Hervé CARDON - Michel CHARLEUX - Gilles CHAVIGNON - Joël DESSOLIN - Marie-Thérèse DREVET - Fabien GENET - Jean Pierre GIRARDEAU - Alain LE CLOIREC - Landry LEONARD - Michel MAYA - Jean-Claude MENAGER - Bernard PLET - Enio SALCE (16 élus)

Etaient excusés avec pouvoir : (2 élus)

Daniel CHAPUIS	Pouvoir à	Dominique DEYNOUX
Robert CHASSERY	Pouvoir à	François GUILLEMAUT

Etaient excusés : MM BADET – MME BERNARD – MM BURTIN – CARON - CHAILLET – CLERC – CORNUT - DAUGE – DURAND – DUTRONCY – FEVRE - FRIZOT – MME GOFFINET – GONCALVES – MM HES - – KRYWONOS – LANCIAU – LAROCHEtte – MAITRE - MARECHAL – MM MAUNY – MM PAQUELIER – PERCHE – PERRAUD – PERRUCAUD – PICARD – PISSELOUP – PLATRET – RENAUD – RIBOULIN – DE ABREU – VERJUX – MME VITTON (33 Elus)

Assistaient : MMES SEVESTRE – LAURENT - CHEVALIER – JORGE MM. JACCON – DEGROLARD – JOURNET – ADE – BERGMANN - GARCON

Le Président constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

Le Président ouvre la séance et procède conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire parmi les membres du Comité ; Monsieur Dominique DEYNOUX ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le compte rendu de cette séance sera affiché au plus tard le 11 février 2026.

CS25-072**Prise de participation de la SEM SELER au projet de station à LONGVIC avec BioGNV du Confluent****EXPOSE PREALABLE :**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment son article L1524-5 relatif à l'actionnariat des collectivités au sein des Sociétés d'Economie Mixte (SEM),

Vu les statuts du SYDESL,

Vu les statuts de la SEM SELER,

Considérant le projet déploiement de stations en GNV pour la mobilité lourde,

Considérant l'exposé des représentants du SYDESL au Conseil d'Administration de la SEM,

Le COMITE SYNDICAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE les administrateurs représentant le SYDESL à valider lors du Conseil d'Administration de la SEM SELER une prise de participation de la SEM SELER à hauteur de 20 % à la SAS projet LONGVIC ;

MANDATER les représentants au Conseil d'Administration de la SEM SELER pour valider toutes les démarches administratives nécessaires à la prise de participation dans la société de projet.

Fait en séance les jours, mois et an que dessus,

Le Président,

Jean SAINSON



Le Secrétaire de séance,

Dominique DEYNOUX

